REGLEMENT

-

APPEL A PROJETS

PROGRAMME D'ACTIVATION DE LA PROMENADE DES HAUTEURS ET DES BERGES DE L'OURCQ

DATE LIMITE DE RECEPTION DES DOSSIERS :

23 mai 2022

1. Présentation de la démarche

1.1 Contexte local

La Promenade des Hauteurs et des berges de l'Ourcq est le chantier prioritaire du projet stratégique du Parc des Hauteurs, un des trois territoires stratégiques d'Est Ensemble qui correspond au plateau de Romainville et ses rebords ou corniches, depuis Paris jusqu'à Rosny-sous-Bois et Fontenay-sous-Bois et intégrant les Villes de Bagnolet, du Pré Saint-Gervais, des Lilas, de Noisy-le-Sec, de Montreuil, de Pantin et de Romainville. La Promenade s'est élargie au nord pour intégrer de nouvelles ramifications autour du territoire de la Plaine de l'Ourcq, avec les rives du canal de l'Ourcq et ainsi connecter Bobigny et Bondy, pour atteindre l'objectif de végétalisation du territoire et répondre à la carence en espaces verts ouverts au public. La Promenade est une continuité verte de plus de 50 km, qui met en valeur le paysage métropolitain et sera support à de nombreux usages (loisirs, sport, culture). Elle sera mise en œuvre dans les prochaines années au travers d'un réaménagement des espaces publics, qui seront à terme requalifiés, apaisés, végétalisés et supports à de nombreux usages.

Est Ensemble travaille depuis 5 ans à faire découvrir la Promenade des Hauteurs et des berges de l'Ourcq aux habitants, afin de nourrir le projet dans le cadre d'une démarche d'urbanisme collaboratif et d'imaginer dès maintenant les usages de demain. La Promenade se décline en une multitude de dimensions, qui ont toutes leur importance : au-delà d'un projet d'aménagement, c'est un projet de territoire qui se construit en coopération à tous les niveaux : coopération territoriale institutionnelle (avec 12 villes partenaires, d'autres acteurs institutionnels impliqués) et coopérations locales avec ceux qui vivent et font vivre le territoire au quotidien, les acteurs associatifs et les citoyens engagés.

C'est un projet environnemental, social, culturel qui répond aux préoccupations des élus et des habitants du territoire en quête de nature, de nouveaux usages, de nouvelles pratiques sportives, culturelles de proximité. C'est un équipement de plein air, qui sera accessible à tous (toutes villes du territoire d'Est Ensemble et au-delà), et à faire vivre avec les acteurs locaux.

Depuis 2017, Est Ensemble et ses partenaires – Seine-Saint-Denis Tourisme, le Comité Départemental Olympique et Sportif de Seine-Saint-Denis et le Comité Départemental de Randonnée Pédestre de Seine-Saint-Denis – s'impliquent dans l'animation et l'activation de la Promenade. De nombreuses actions d'animation ont été menées, avec notamment l'organisation annuelle d'une Grande Rando depuis 2018. Depuis 2019, de nombreuses associations et acteurs locaux, proposés par les villes, ont pu prendre connaissance du projet et prendre part à l'activation de la Promenade. En 2021, le programme d'animation dit « Les Petites Traversées » a été pensé afin de faire vivre la Promenade, la faire connaître, préfigurer ses futurs usages et promouvoir les espaces remarquables du territoire. Pour cela, un appel à projets a été publié, auquel les acteurs associatifs pouvaient candidater pour proposer des marches collectives avec des animations culturelles pour répondre au mieux aux objectifs du projet et à l'appropriation de la Promenade par les habitants.

Les « Petites Traversées » sont reconduites en 2022. Cette deuxième édition s'inscrit dans le cadre du projet « Activons la Promenade des Hauteurs ! » proposé par un consortium mené

par Est Ensemble avec la Ville de Paris, le CDOS 93 et la FSGT 93 lauréat d'un dispositif du Fonds de dotation Paris 2024. Pour cette saison, la programmation sera axée autour de la coopération territoriale avec Paris, des activités sportives et de l'attraction de nouveaux publics.

1.2 L'objet de l'appel à projets

Cet appel à projets concerne la proposition d'animations dans le cadre du **programme d'animation et d'activation** de la Promenade des Hauteurs et des berges de l'Ourcq dit « Les Petites Traversées ». Ce programme se tiendra pendant les week-ends de l'été 2022, de mi-juillet à fin octobre, autour du tracé prévisionnel de la Promenade des Hauteurs et des berges de l'Ourcq. Il aura pour objet de proposer 20 « Petites Traversées ».

Les enjeux de ces traversées sont de permettre la rencontre entre acteurs du territoire, de tester de nouvelles animations avec la Promenade comme support, de préfigurer de nouveaux usages et valoriser les espaces remarquables déjà existants. Les acteurs impliqués sont invités à échanger, partager pour révéler l'identité et les possibilités de la Promenade sur des thèmes divers : culture, nature, patrimoine, sport…, en lien avec la thématique de la saison d'animation 2022.

2. Cadre de l'appel à projets

2.1 Structures concernées par l'appel à projets

Est Ensemble et la Ville de Paris soutiendront des projets portés par des associations intervenant en Île-de-France et plus particulièrement sur le territoire d'Est Ensemble (Bagnolet, Bobigny, Bondy, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin et Romainville) et les villes partenaires au territoire du Parc des Hauteurs (Rosny-sous-Bois, Fontenay-sous-Bois, Paris). En effet, l'ancrage territorial et leur connaissance des villes où elles sont implantées leur permettra de proposer des animations pour révéler le projet et le territoire de la Promenade et favoriser son appropriation par les habitants.

2.2 Modalités financières

L'enveloppe financière globale dédiée à l'appel à projets de la part de Paris et Est Ensemble s'élève à 41 000 € et sera répartie entre les différents porteurs de projet sous la forme de subventions de fonctionnement.

Ce financement variera en fonction du projet sans dépasser 80% du budget global du projet.

Les dépenses liées au fonctionnement permanent de la structure du porteur de projet sont exclues des dépenses éligibles (local de l'association, factures d'eau, d'électricité...)

Le versement de la subvention se fait en une seule fois à l'issue de la validation du Conseil Territorial d'Est Ensemble ou du Conseil de la Ville de Paris.

Les subventions seront réparties en 2 montants : **700 € - 1 350 €.** Leur montant sera décidé en fonction de la structure de l'association (s'appuyant sur des ressources humaines bénévoles ou salariées). Une lettre d'engagement sera demandée. Les associations dont la lettre d'engagement ne sera pas retournée signée à Est Ensemble perdront le bénéfice de la subvention.

Une première session de versement des subventions par Est Ensemble interviendra avant la réalisation des animations proposées. Une seconde session de versement des subventions par Paris interviendra en septembre 2022.

Chaque binôme devra préciser dans le dossier de candidature si le versement de la subvention avant la réalisation de l'animation conditionne sa faisabilité.

2.3 Mise à disposition des espaces

Aucun espace n'est mis à disposition des associations pour leur activité. Les associations seront autonomes pour le portage opérationnel des animations.

2.4 Calendrier de réalisation des projets

Les animations devront se dérouler de mi-juillet à fin octobre, en semaine et/ou le week-end. Un temps de repérage du tracé sera effectué avec le prestataire retenu par Est Ensemble et la Ville de Paris au mois de juin et début juillet.

2.5 Type d'animations proposées dans le cadre des Petites Traversées

Les associations doivent répondre par une proposition de traversée (randonnée avec étapes de 4 à 10 km) à la thématique « A la découverte de la Promenade des Hauteurs et des berges de l'Ourcq».

Les traversées devront être proposées par un binôme d'associations dans un objectif d'itinérance sur le tracé prévisionnel de la Promenade couvrant a minima deux villes. Chaque Petite Traversée devra proposée un ou des lieux fixes sur le(s)quel(s) proposer une activité en lien avec la thématique. Chaque binôme sera libre de proposer une à plusieurs sessions de sa Petite Traversée pendant la programmation estivale, sur le parcours défini durant le repérage.

Chaque binôme devra, dans la mesure du possible, être constitué d'une association proposant des activités liées aux mobilités actives ou à la pratique sportive, habituée à faire de l'encadrement, et d'une association qui anime. Au moment de la réponse à l'appel à projet, les associations peuvent déjà avoir constitué leur binôme ou répondre seul. Un accompagnement sera proposé pour constituer le binôme le cas échéant.

Cette deuxième saison d'activation poursuit les objectifs fixés en 2021 : permettre la rencontre entre des acteurs du territoire pour tester en binôme une nouvelle proposition d'animation, s'appuyant sur la Promenade comme support. Les acteurs de la mobilité et les acteurs proposant des animations sont invités à constituer une proposition féconde ensemble et à croiser les thèmes pour révéler ce qui fait la force de la Promenade des Hauteurs : un projet de territoire qui fait le lien entre les villes, entre les thèmes et les types d'usages ou activités, entre les publics.

Un dispositif de documentation et de valorisation de la démarche sera mis en place pour accompagner les porteurs de projet.

2.5.1. Les thèmes

Les porteurs de projet peuvent proposer plusieurs projets s'inscrivant dans les thèmes décrits ci-dessous. Une attention particulière devra être portée sur les usages sportifs de la Promenade, dans le cadre de l'inscription du programme d'animations dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Cette liste n'est pas exhaustive mais présente les thèmes principaux qui semblent prioritaires dans le cadre du projet de Promenade des Hauteurs et des berges de l'Ourcq. Répondre en binôme permet de croiser ces thèmes :

- La culture et les pratiques artistiques
- Le sport : activités physiques et sportives
- L'histoire et le patrimoine
- Connaissance de la faune et de la flore
- Préservation de la biodiversité
- La nature
- Le changement climatique
- Le rapport nature/santé
- L'alimentation
- Le développement durable
- Les mobilités actives (marche, vélo)

2.5.2. Les différentes cibles

Le programme d'animation est à destination du grand public. L'intérêt du programme est de pouvoir proposer des activités accessibles à tous les âges. Un système d'inscription en ligne sera mis en place par Est Ensemble et ses partenaires pour limiter les activités à un certain nombre de participants (en fonction des mesures sanitaires en vigueur le jour de l'activité). L'inclusion des personnes en situation de handicap sera valorisée.

Les animations subventionnées pourront bénéficier de la communication d'Est Ensemble et de la Ville de Paris. Toute action de communication des structures subventionnées devra comporter le logo d'Est Ensemble et de la Ville de Paris et faire apparaître la mention « dans le cadre des Petites Traversées de la Promenade des Hauteurs et des berges de l'Ourcq, en partenariat avec Est Ensemble et Paris ».

3. CONDITIONS D'ATTRIBUTION

3.1. Critères de sélection des projets

À l'expiration du délai de réception des dossiers, Est Ensemble et Paris procèderont à l'étude des candidatures, selon les critères définis ci-après :

- Compréhension du projet de la Promenade et des attendus de la programmation
- Pertinence des animations pour révéler la Promenade des Hauteurs et des

berges de l'Ourcq au regard des attendus, avec un objectif d'activité physique et/ou sportive
- Faisabilité technique
- Adéquation des moyens humains et matériels
- Autonomie de la structure
- Montant de la subvention demandée

Est Ensemble et ses partenaires veilleront à ce que les animations soient réparties sur toute la durée de la saison et sur l'ensemble du tracé de la Promenade des Hauteurs et des berges de l'Ourcq, dans le respect des disponibilités des associations mobilisées dans le projet.

Est Ensemble pourra, le cas échéant, prendre contact avec les candidats pour obtenir toute précision utile à l'instruction des dossiers.

3.2. Sélection des projets

La Direction de l'Aménagement et des Déplacements d'Est Ensemble sera chargée de l'instruction. Un comité de sélection composé de représentants d'Est Ensemble, de la Ville de Paris et de leur prestataire se réunira à l'issue de l'appel à projet pour sélectionner 20 projets, chacun porté par un binôme d'associations. Ils seront retenus s'ils répondent aux critères de sélection.

Suivi des projets

Est Ensemble et son prestataire seront les contacts des associations pour organiser les repérages des Petites Traversées. Le calendrier sera défini en fonction des disponibilités des associations.

L'association est tenue de réaliser la traversée à la date prévue sauf en cas d'annulation pour intempéries ou cas de force majeure. Si une association est dans l'impossibilité d'assurer la tenue d'une animation, pour quelque motif que ce soit, elle est tenue de la reprogrammer durant la saison. En cas d'inexécution de l'animation, la subvention sera restituée à Est Ensemble ou à la ville de Paris.

L'association est responsable de l'accueil et l'encadrement du public ainsi que tous les risques pouvant survenir du fait de la réalisation de la Traversée. Chaque binôme désigne l'association en charge d'encadrer la traversée, en l'occurrence l'association spécialisée en mobilité active ou en pratique sportive.

4. MODALITES DE CANDIDATURE

4.1 Contenu du dossier de candidature

Le dossier à renseigner par le candidat figure en annexe de ce document. Il est composé de deux pièces :
- le dossier de candidature, à compléter par chacune des deux associations constituant le binôme,
- la lettre d'engagement signée par les candidats. Les structures qui ne respecteront pas ces engagements pourront perdre tout ou une partie de la subvention.
- La fiche projet, à renseigner dès maintenant par traversée, et à compléter à l'issue du repérage.

Les autres documents à fournir (attestation d'assurance, RIB…) sont listés en page 2 du dossier de candidature.

Le dossier à compléter est disponible en format dématérialisé pour pouvoir être renseigné informatiquement.

4.2 Date limite de réception des dossiers

Le dossier devra obligatoirement être fourni au plus tard le **23 mai 2022** inclus :

Le dossier dûment complété est à envoyer :

Par mail à **parcdeshauteurs@est-ensemble.fr**

4.3 Renseignements complémentaires

Pour toute question, les candidats peuvent contacter Auriane Corblin, Chargée de mission Parc des Hauteurs

- Par mail : parcdeshauteurs@est-ensemble.fr
- Par téléphone : 01 79 64 52 39

Conseil et accompagnement de votre projet : Noé Talmont, Chargé de mission à Cuesta
+33 6 38 73 36 21 - noe@cuesta.fr

2 réunions d'informations en visio-conférence :

- 02/05 de 18h à 19h à ce lien : https://us06web.zoom.us/j/89099280573
- 11/05 de 17h30 à 19h à ce lien : https://us06web.zoom.us/j/88457465137

5. ANNEXES

- **Carte de la Promenade des Hauteurs et des berges de l'Ourcq**
- **Dossier à compléter en 3 parties** : une partie candidature, une partie projet par projet et une lettre d'engagement à signer.